Justificatif généré le 25/07/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 25/07/2023
Département : (94) Val-de-Marne
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/688199
N° d'annonce : 688199

SCI AZUR

Société civile immobilière au capital de 1.000 €

Siège social : 77 Avenue de la Renaissance 95190 GOUSSAINVILLE

890 346 315 R.C.S. Pontoise

L' AGE du 28/03/2023 :

– Nomination de Mme ARNOUL Stéphanie, 6 Rond Point du Val Roger 94420 LE PLESSIS TREVISE en qualité de Gérante à compter du 28/03/2023, en remplacement de M. Allan HOKIC, démissionnaire.

– Transfert de siège social au 6 Rond Point du Val Roger 94420 LE PLESSIS TREVISE à compter du 28/03/2023 .

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers et notamment d'un immeuble sis 6 Rond Point du Val Roger – 94420 LE PLESSIS TREVISE ; La prise de participation dans toutes sociétés ; La prise de participation totale ou partielle des immeubles sociaux ; Le cautionnement hypothécaire de toutes personnes civiles ou morales ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation , à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Durée : 99 ans L'Article 4 des statuts a été modifié en conséquence. La société sera radiée du RCS de PONTOISE et réimmatriculée au RCS de CRETEIL

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeN9yIMuM
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeN9yIMuM

EURO-QUALITY SYSTEM
ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)